

**ENFANT NÉ(E) EN 2021 ET AVANT, DOMICILIÉ À ISSOIRE**

Le formulaire est à remettre à la Direction de l'Éducation à la mairie d'Issoire (Rez-de-chaussée)

Dûment complété et accompagné des pièces justificatives nécessaires

Ou à transmettre par mail à l'adresse suivante : [enfance@issoire.fr](mailto:enfance@issoire.fr)

**NB : Pour une rentrée en Toute Petite Section (enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 avril 2022), dossier à remettre avant le 30 septembre 2024.**

Les demandes d'inscription en Toute Petite Section sont accordées sous réserve des effectifs des écoles concernées.

**ENFANT**

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

Masculin

Féminin

Né(e) le : ..... / ..... / .....

**NIVEAU :**

Maternelle :  Toute Petite Section  Petite Section  Moyenne Section  Grande Section

Élémentaire :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2  ULIS

**Pour les TPS - Rentrée en :**  Janvier 2025

**ÉCOLE :**

- Maternelle Barrière
- Maternelle Centre
- Maternelle Faubourg
- Maternelle Murat
- Maternelle Pré - Rond

- Élémentaire Barrière
- Élémentaire Bizaleix
- Élémentaire Centre
- Élémentaire Faubourg
- Élémentaire Pré - Rond

**École fréquentée l'année dernière**

**Classe :**

**Enfants habitant à la même adresse**

NOM	PRÉNOM	Date de naissance	Lieu de scolarisation pour l'année en question	Classe

**DOMICILE DE L'ENFANT :**  PARENTS  MÈRE  PÈRE  TUTEUR

**MÈRE- PÈRE (ou tuteur)**

**MÈRE- PÈRE (ou tuteur)**

<b>NOM</b>		
<b>PRÉNOM</b>		
Adresse N° - Rue		
Code Postal	<b>63500 ISSOIRE</b>	
🏠 Téléphone		
☎ Portable		
Adresse E-mail	@	@
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Pacsé <input type="checkbox"/> Vie Maritale <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Monoparentale <input type="checkbox"/> Veuf	
N° allocataire CAF		

**DOMICILE DE L'AUTRE PARENT en cas de séparation :**  MÈRE  PÈRE

<b>NOM</b>	
<b>PRÉNOM</b>	
Adresse N° - Rue	
Code Postal	
🏠 Tel domicile	☎ Portable :
Adresse E-mail	@
N° allocataire CAF	

## PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

→ **Livret de famille** ou extrait d'acte de naissance avec filiation

→ **1 justificatif de domicile : dernier avis d'imposition** (si l'adresse mentionnée est votre adresse actuelle) **ou** l'un des justificatifs suivant de **moins de trois mois** : bail de location, acte de vente, facture ou attestation de contrat d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe, assurance habitation, facture internet.

→ **Afin de vous rattacher à la bonne tranche tarifaire** : dernière attestation de quotient familial CAF ou MSA, ou votre dernier avis d'imposition.

→ **En cas de domicile différent des parents** : joindre un justificatif fixant la résidence habituelle de l'enfant : jugement ou « attestation sur l'honneur fixant la résidence principale d'un enfant » disponible à Direction de l'Éducation et téléchargeable sur le site de la ville [www.issuire.fr](http://www.issuire.fr) et le portail famille : <https://issuire.portail-familles.app>

## ENGAGEMENT DES PARENTS

Le ou les parents déclare(nt) sur l'honneur que tous les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et s'engage(nt) à signaler à la Direction de l'Éducation de la Ville d'Issoire ainsi qu'à la Direction de l'école, tout changement de domicile ou de situation en cours d'année scolaire.

Il est rappelé que l'utilisateur qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt des peines prévues aux articles L. 433-19 et L.441-7 du Code Pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L.313-1 et L.313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

- En application de la loi du 06/01/1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informés que :

- Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires conformément à la circulaire n°91-220 de l'Éducation Nationale en vue de la scolarisation des enfants.

- Les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville d'Issoire, de l'Éducation Nationale (à ce titre, les numéros de téléphone de la personne responsable de l'enfant seront communiqués à l'École).

- Vous êtes habilités à obtenir la communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications.

Ces données seront conservées jusqu'à la radiation de l'enfant des écoles de la Ville.

À Issoire, le .....

**Lu et approuvé**

**Signature du (des) parent(s) ou tuteur(s) demandeur(s)**